

	Contrat d'apprentissage + d'infos	Contrat de professionnalisation + d'infos
Objectif de formation	Formation initiale : diplôme ou titre professionnel	Formation continue : certification, diplôme ou titre professionnel
Type de contrat	CDI ou CDD (de la durée du cycle de formation)	CDI ou CDD (minimum de 6 à 12 mois)
Public concerné	De 16 à 29 ans révolus (sauf situation d'handicap ou sportif de haut niveau)	De 16 à 25 ans révolus, sauf demandeurs d'emploi
Formation	La présence en entreprise représente jusqu'à 75 % de la durée totale du contrat	La présence en entreprise représente 75 à 85 % de la durée totale du contrat
Rémunération	Selon l'âge, le salaire minimum réglementaire correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (Salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) :	Le montant varie selon l'âge du bénéficiaire et de son niveau de formation initiale :

Rémunération apprentissage en % du SMIC :

Année d'exécution du contrat	Apprenti.e de 18 ans	Apprenti.e de 18 à 20 ans	Apprenti.e de 21 à 25 ans	Apprenti.e de 26 ans et plus
1 ^{er} année	27 %	43 %	53 %*	100 %*
2 ^e année	39 %	51 %	61 %*	100 %*
3 ^e année	55 %	67 %	78 %*	100 %*

* Ou du salaire minimum conventionnel

Rémunération contrat de professionnalisation :

Age	Titre ou diplôme non professionnel de niveau 4 ou titre ou diplôme professionnel inférieur au niveau Bac	Titre ou diplôme professionnel égal ou supérieur au niveau Bac ou diplôme de l'enseignement supérieur
Moins de 21 ans	Au moins 55 % du SMIC	Au moins 65 % du SMIC
De 21 à 25 ans révolus	Au moins 70 % du SMIC	Au moins 80 % du SMIC
26 ans et plus	Au moins le SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable	Au moins le SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable

De nombreuses aides sont possibles :

- Aides à l'embauche pour l'employeur
- Aides de l'AGEFIPH pour les travailleurs reconnus handicapés [+ d'infos](#)
- Aides aux alternants [+ d'infos](#)